

# RÈGLEMENT DU PRIX PIERRE NOTHOMB 2020

1. Ce concours est organisé par la Fondation Pierre Nothomb ASBL avec le soutien de l'Académie royale luxembourgeoise et de la Province de Luxembourg. Il est ouvert à tous les écrivains de langue française, quels que soient leur âge, leur nationalité et leur résidence.
2. La participation à ce concours est libre et gratuite.
3. La forme-thème retenue pour ce concours est l'écriture d'un **sonnet** sur le thème : « **cosmos** ».
4. Il ne sera admis qu'une participation par candidat. Le texte doit être inédit et doit figurer sur une seule page. Le concurrent enverra son poème en format Word par mail à l'adresse : [prixnothomb2020@gmail.com](mailto:prixnothomb2020@gmail.com). Dans le même envoi, le concurrent joindra un autre document en format Word contenant son nom et prénom, sa date de naissance, son adresse complète, un numéro de téléphone et son adresse électronique.
5. Le courriel contenant le poème et la fiche d'identification doit parvenir au plus tard le **28 août 2020 à 12h**. Toute candidature réceptionnée après ce délai ne sera pas prise en compte.
6. Chaque candidature sera anonymisée pour être soumise à l'ensemble des jurés. La délibération finale du jury est prévue au mois de septembre. Les décisions du jury seront sans appel.
7. Une récompense de 300€ sera octroyée à l'auteur du poème qui sera jugé le meilleur par le jury. Une récompense de 200€ sera attribuée au deuxième prix et 100€ seront remis au troisième prix.
8. Le jury se réserve le droit de distinguer d'autres poèmes qui recevront le titre de « coup de cœur du jury ». Les textes lauréats et les textes remarquables seront édités dans un livret, dont chaque auteur de texte publié se verra remettre un lot d'exemplaires.
9. Du fait de sa participation au concours, le candidat accepte le présent règlement. Il cède gratuitement son texte pour édition et autorise par ailleurs la possibilité de déclamation de son texte.
10. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en envoyant un courrier électronique au secrétaire du jury à l'adresse : [prixnothomb2020@gmail.com](mailto:prixnothomb2020@gmail.com)
11. Le jury est placé sous la présidence d'honneur d'Amélie Nothomb, et rassemble Louis Mores, Jean-Pierre Echterbille, Jacques Herbet et Edmée Garant pour la Fondation Pierre Nothomb, Arnel Job, Paul Mathieu et Claude Raucy de l'Académie royale luxembourgeoise, et Alicia Morette représentant le service littéraire de la Province de Luxembourg.
12. Les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés souverainement par le jury, qui se réserve le droit d'adapter ce règlement aux imprévus qui pourraient se présenter.